

1. Identification

Nom du produit GR EMULSIFIER SOL 20L
Utilisation DÉTACHANT À TISSUS POUR TACHES À BASE DE SOLVANT
Fournisseur Groulx Robertson-Venus
Une filiale de Solutions Chimiques GTR Inc.
190 Avenue Oneida, Pointe-Claire
Québec, Canada H9R 1A8

Code 10VE4141



Numéro de téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666

2. Identification des dangers

Classification des produits Corrosion cutanée / irritation cutanée - Catégorie 2
Liquides inflammables - Catégorie 3
Lésions oculaires graves / irritation oculaire - Catégorie 1
Sensibilisation cutanée - Catégorie 1
Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - Catégorie 3
Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétées - Catégorie 1

Mention d'avertissement **DANGER**

Mention de danger H226 - Liquide et vapeurs inflammables.
H315 - Provoque une irritation cutanée.
H318 - Provoque des lésions oculaires graves.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.
H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Pictogramme



Conseil de prudence P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.
P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 - Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage antidéflagrant.
P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P260 - Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
P264 - Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 - Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
P302+P352 - **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU** : laver abondamment à l'eau et au savon.
P303+P361+P353 - **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux)** : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P304+P340 - **EN CAS D'INHALATION** : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P305+P351+P338 - **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX** : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P370+P378 - En cas d'incendie : utiliser de la mousse résistant à l'alcool, du dioxyde de carbone (CO₂), de la poudre d'extinction, du sable sec ou de la poudre de calcaire pour l'extinction.

P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P235 - Tenir au frais.

P405 - Garder sous clef.

P501 - Éliminer le contenu/récipient selon la réglementation applicable.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Nom des ingrédients	Numéro CAS	% (p/p)
2-Butoxyéthanol	111-76-2	10 - 30
Alcool isopropylique	67-63-0	30 - 60
d-Limonène	5989-27-5	10 - 30
Alcools (C12-15 linéaires saturés) éthoxylés	68131-39-5	15 - 40

Les pourcentages exacts sont retenus en tant qu'information confidentielle

4. Premiers soins

Contact avec les yeux	Vérifier pour des lentilles cornéennes et les enlever. Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau pendant au moins 20 minutes en soulevant occasionnellement le haut et le bas de la paupière. Obtenir de l'attention médicale immédiatement
Contact avec la peau	Rincer la peau avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. retirer les vêtements contaminés et les souliers et les laver avant de les réutiliser. Obtenir une assistance médicale si des symptômes persistent
Inhalation	Déplacer la personne à l'air frais. Si la respiration est affectée, obtenir de l'assistance médicale.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Faire boire un verre d'eau. Si un inconfort ou d'autres symptômes persistent, consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants	Voir la section 11.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Aucune information supplémentaire disponible.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Mousse résistant à l'alcool, dioxyde de carbone (CO ₂), poudre d'extinction, sable sec ou poudre de calcaire.
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau.
Dangers spécifique liés au produit	Aucune autre information pertinente disponible.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome, MSHA / NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection complet.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Porter les équipements de sécurité listés dans la section 8. Tenir le personnel non essentiel et les personnes non protégées à l'écart. Éliminer toute les sources d'ignition dans la zone affectée.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Isoler la zone. Éloigner le personnel non-essentiel. Assurer une ventilation suffisante. Arrêtez la fuite à la source, si cela peut être fait sans risque. Absorber avec un matériau inerte tel que de la vermiculite, du sable ou de la terre. Mettre dans un contenant adéquat. Laver la zone contaminée.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Utiliser l'équipement de protection personnel approprié (voir section 8). Utiliser de façon à prévenir les éclaboussures. Il devrait être interdit de manger, boire ou fumer dans les zones où ce produit est manipulé ou entreposé. Les travailleurs devraient laver leurs mains et leur visage avant de manger, boire ou fumer. Conserver le produit dans son contenant original ou un contenant approuvé. Garder le contenant bien fermé entre les utilisations. Ne pas réutiliser le contenant vide.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conserver dans un endroit bien ventilé, à l'écart de toute source de chaleur et à l'abri de la lumière directe du soleil. Garder le contenant bien fermé.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Valeurs limites d'exposition professionnelles (par ingrédient)

Nom de l'ingrédient	VEMP	VECD
2-Butoxyéthanol	20 ppm	-
Alcool isopropylique	400 ppm	500 ppm
d-Limonène	-	-
Alcools (C12-15 linéaires saturés) éthoxylés	-	-

Source des données : RSST

P = valeur plafond est la concentration qui ne doit jamais être dépassée pour quelque durée que ce soit.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser uniquement avec une ventilation suffisante pour maintenir la concentration d'air en dessous de la VECD si l'utilisation génère de la vapeur ou des brouillards. Si le VECD est dépassé, porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Mesures de protection individuelle

Yeux et visage

Lunettes de sécurité.

Peau

Gants de protection.

Respiratoire

Si l'exposition ne peut pas être maintenue en dessous des limites d'exposition autorisées, utilisez une protection respiratoire approuvée par le NIOSH.

Autre

Pévoir l'installation de douche d'urgence et de lave-yeux près des endroits où ce produit est utilisé. Des vêtements de travail normaux (chandail à manches longues, pantalons longs et souliers fermés) sont recommandés. Le port des verres de contact durant la manipulation de ce produit est déconseillé.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide	Taux d'évaporation	Non disponible	Densité relative	0.87 - 0.91
Couleur	Incolore	Inflammabilité	Inflammable	Solubilité	Soluble dans l'eau
Odeur	Odeur d'agrumes	Limites supérieures d'inflammabilité	Non disponible	Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible
Seuil de l'odeur	Non disponible	Limites inférieures d'inflammabilité	Non disponible	Température d'auto-inflammation	Non disponible
pH	6.5 - 7.0	Limites supérieures d'explosivité	Non disponible	Température de décomposition	Non disponible
Point de fusion	Indisponible	Limites inférieures d'explosivité	Non disponible	Viscosité	Indisponible

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Indisponible	Tension de vapeur	Non disponible
Point d'éclair	>60°C	Densité de vapeur	Non disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
Risque de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue.
Conditions à éviter	Éviter la chaleur excessive et les sources d'ignition.
Matériaux incompatibles	Aucune information supplémentaire disponible.
Produits de décomposition dangereux	Aucun connu

11. Données toxicologiques

Effets potentiels sur la santé

Contact avec les yeux	Provoque une grave irritation oculaire, un oedème de la cornée et peut cause des brûlures.
Contact avec la peau	Provoque une irritation de la peau.
Inhalation	Irritation des voies respiratoires, toux.
Ingestion	Irritation de la bouche, de la gorge et du système digestif.
Exposition chronique	Une exposition chronique ou prolongée à ce produit peut causer des dommages aux organes. Une exposition chronique ou prolongée à se produit pour provoquer une sensibilisation cutanée.

Toxicité aiguë (par ingrédient)

Nom de l'ingrédient	Toxicité aiguë
2-Butoxyéthanol	DL 50 Orale : 560 mg/kg, Rat DL 50 Cutanée : 207 mg/kg, Cobaye CL 50 Inhalation : 450 ppm, Rat, 4 h
Alcool isopropylique	DL 50 Orale : 3600 mg/kg, Souris DL 50 Cutanée : 12800 mg/kg, Lapin CL 50 Inhalation : 16970 ppm, Rat, 4 h
d-Limonène	DL 50 Orale : 4400 mg/kg, Rat DL 50 Cutanée : >5000 mg/kg, Lapin
Alcools (C12-15 linéaires saturés) éthoxylés	Aucune donnée disponible

12. Informations écologiques

Écotoxicité	Aucune donnée disponible
Persistance and dégradation	Aucune donnée disponible
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible
Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible

13. Données sur l'élimination

Méthode de disposition	Disposer du contenu et du contenant en accord avec les réglementations locales / régionales / nationales et internationales.
------------------------	--

14. Informations relatives au transport

Classification TMD

Numéro ONU	Appellation réglementaire	Classe	Groupe d'emballage
N/A	Non réglementé	N/A	N/A

15. Informations sur la réglementation

Classification SIMDUT	Corrosion cutanée / irritation cutanée - Catégorie 2 Liquides inflammables - Catégorie 3 Lésions oculaires graves / irritation oculaire - Catégorie 1 Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - Catégorie 3 Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétées - Catégorie 1
Autres réglementations applicables	Aucune donnée supplémentaire disponible.

16. Autres informations

Date d'édition	11/02/2018
Fiche de données de sécurité	Laboratoire R&D de Solutions Chimiques GTR 190 Avenue Oneida, Pointe-Claire Québec, Canada H9R 1A8 Tel. Sans frais: 1 800-363-7760 www.solutionsgtr.ca

Avis au lecteur

L'utilisation de ce produit doit être effectuée avec prudence puisqu'il comporte des risques et dangers inhérents pour les personnes et biens, lesquels sont détaillés de façon non limitative dans la présente fiche signalétique. Afin de réduire les risques et dangers inhérents que comporte ce produit il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer au mode d'emploi et à l'ensemble des instructions prévues à la fiche signalétique du présent produit. Le fabricant, les distributeurs et les fournisseurs de ce produit s'exonèrent de toute responsabilité pour tout préjudice ou dommage, quel qu'en soit la nature, découlant de l'utilisation de ce produit qui ne serait pas conforme au mode d'emploi ou à la totalité des instructions prévues à la présente fiche signalétique ou encore découlant d'une utilisation imprudente du présent produit.